AGROCAMPUS CFPPA 47

FORMATION ADULTE

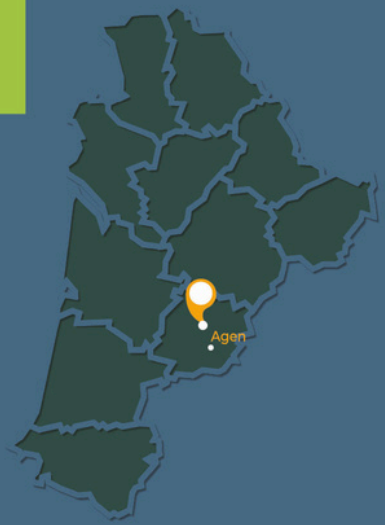
DUERP

LIEU DE formation



Site de Ste Livrade

2215 Route de Casseneuil
47110 Ste Livrade-sur-Lot
Tél. 05 53 40 47 40
E-mail :
cfppa.ste-livrade@educagri.fr



LES OBJECTIFS

Cette formation non certifiante vise à élaborer ou mettre à jour (obligation annuelle) votre Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

Le DUERP, qu'est ce que c'est ?
« *Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) est obligatoire dans toutes les entreprises dès l'embauche du 1er salarié.*

L'employeur consigne dans ce document le résultat de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité auxquels peuvent être exposés les salariés. »

LA FORMATION

- Connaître la législation en matière de prévention des risques professionnels
- Anticiper et intégrer "le risque" dans la stratégie et le pilotage d'entreprise
- Connaître les "grandes familles" de risques
- Repérer les risques au sein de son entreprise, liés à ses activités et les dommages associés
- Analyser et hiérarchiser les risques dans son entreprise
- Élaborer ou améliorer son propre DUERP
- Élaborer un plan d'action
- Répertorier les mesures préventives ou correctives envisageables

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Accompagnement à la rédaction de votre DUERP
- Echanges et partages de pratiques



PLUS D'INFOS
WWW.AGROCAMPUS47.FR

AgroCampus CFPPA 47

DUERP

LE PUBLIC CIBLÉ

Tout chef d'entreprise tout secteurs confondue, ayant au moins 1 salarié(e). Document obligatoire au regard de la loi).

PRÉREQUIS

Aucun.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Lieu : Sur tous les sites de l'Agrocampus et en intra-entreprise.
Dates : Sessions sur toute l'année : nous contacter.
Rythme : 7h de formation sur une journée.
Venir avec une clé USB et documents utiles à la rédaction individuelle du DUERP.

COÛT DE LA FORMATION

Divers financements possibles, nous contacter pour l'établissement d'un devis.

AUTRES INFORMATIONS

Personne à contacter : Ines MIGNOT
Nombre de places ouvertes : de 6 à 12 en fonction des sessions

ACCESSIBILITÉ

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Un référent handicap permet l'accompagnement des personnes.

un service d'information et d'orientation vous aide à définir votre parcours

contactez-nous
05 53 40 47 40

PLUS D'INFOS
WWW.AGROCAMPUS47.FR

Mis à jour 16/10/2026